

■ FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères des décisions à caractère normatif n° 2005-001 à 2005-004 du CNB

Durée de la formation : Six heures

POUR VALIDER LA FORMATION

Il sera INDISPENSABLE d'émarguer la feuille de présence à votre arrivée.
Une facture et une attestation de présence vous seront adressées après la formation

SAF COMMUNICATION

organisme de formation n° 11 75 26 108 75

■ ACCÈS

Métro Bobigny-Pablo Picasso 

Bus : René Camier (lignes 301.303.347.354.151 N.615 B.620) 

Tramway : Bobigny - Jean Rostand 

Autoroute A3 – sortie Bobigny centre 

figureslibres - Siret : 530576166 - Tél. : 04 92 94 59 57



AFFRANCHIR
AU TARIF
EN VIGUEUR

Syndicat des Avocats de France
34 rue Saint Lazare - 75009 Paris

Syndicat des Avocats de France
Convention préparatoire à la Convention Nationale des Avocats Nantes octobre 2011
Avec la participation de l'Ordre des Avocats du Barreau de Seine St Denis

JUGER ET DÉFENDRE À DISTANCE

La visioconférence
en question



Samedi 17 septembre 2011
à Bobigny

11/13, rue de l'Indépendance
93000 Bobigny

CONVENTION
PRÉPARATOIRE

Renseignements et inscriptions

**Syndicat
des Avocats
de France**
34, rue Saint-Lazare
75009 Paris
Tél. : 01 42 82 01 26
Fax : 01 45 26 01 55
www.LeSaf.org
Contact@LeSaf.org

SAF

FIGURES LIBRES - 02/2011/13/14 - 11/13/14

JUGER ET DÉFENDRE À DISTANCE

LA VISIOCONFÉRENCE EN QUESTION

Samedi 17 Septembre 2011

MATINÉE

09H00 >> ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09H15 >> OUVERTURE
Yves TAMET, Président SAF Bobigny
Pascale TAELEMAN, Présidente du SAF

DÉBATS ANIMÉS PAR PHILIPPE CHAUDON,
ÉLU SAF AU CNB, MARSEILLE

09H30 >> JUSTICE ET MANAGEMENT : LE RÈGNE DES %
Jean DANET, Maître de conférence à l'Université de Nantes

SOUS LE REGARD DU SOCIOLOGUE
Christian LICOPPE, Sociologue

LA JUSTICE ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES
Mourad SELIMI, Responsable de l'ARSIT du Palais de Justice de Paris

12H30 >> DÉJEUNER SUR PLACE (SUR INSCRIPTIONS)

APRÈS-MIDI

14H00 >> LE JUGE ET LA VISIOCONFÉRENCE
Marc JANIN, Conseiller à la Cour d'Appel de Rennes

LE CAS DE L'APPLICATION DES PEINES : JUGER EN PRISON
Bernard LUGAN, Vice Président chargé de l'application des peines centralisée à Paris

DÉFENDRE À DISTANCE ?
Alain MOLLA, Avocat au Barreau de Marseille

17H130 >> CONCLUSION

17H30 >> CLÔTURE DE LA JOURNÉE

HÔTELS PROPOSÉS

à réserver directement par les participants

> **HÔTEL HOLIDAY INN**
216 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS
Métro Porte de Pantin (ligne 5)
Tél.: 01 44 84 18 18 - Fax: 01 44 84 18 20
Email : marie.messner@alliance-hospitality.com

> **HOTEL IBIS PANTIN**
153, avenue Jean Lolive - 93500 PANTIN
Métro Eglise de Pantin
Tél.: 01 48 10 67 00 - Fax: 01 48 10 67 01
<http://www.ibishotel.com>

> **HÔTEL LE LAUMIERE**
4, rue Petit - 75019 PARIS
Métro Laumière (ligne 5)
Tél.: 01 42 06 10 77 - Fax: 01 42 06 72 50
Email : lelaumiere@wanadoo.fr
<http://www.hotel-lelaumiere.com>

> **HÔTEL KYRIAD**
147/151 avenue de Flandres - 75019 PARIS
Métro Crimée ou Corentin Cariou (ligne 7)
Tél.: 01 44 72 46 46 - Fax: 01 44 72 46 47
Email : paris.lavillette@kyriad.fr
<http://www.kyriad-paris-19-la-villette.fr>

> **ETAP HÔTEL**
57, avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS
Métro Laumière (ligne 5)
Tél.: 08 92 68 08 91 - Fax: 01 42 03 44 43
<http://www.etaphotel.com>

SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE
SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2011 - Bobigny

CONVENTION
PRÉPARATOIRE

à retourner avant le Vendredi 9 septembre 2011 à SAF COMMUNICATION
34, rue Saint Lazare - 75009 Paris - Tél.: 01 42 82 01 26 - Fax: 01 45 26 01 55

Nom: Prénom:
Adresse:
Code Postal: Ville:
Tél.: Fax: E-mail:
Barreau ou activité professionnelle:

- ☐ Participera à la Convention Préparatoire du SAF Samedi 17 septembre 2011
à la Maison de l'Avocat et du Droit de Bobigny
- ☐ Avocat inscrit adhérent SAF: 60 € TTC*
- ☐ Avocat inscrit non adhérent SAF et autre public : 80 € TTC
- ☐ Étudiant: Entrée libre**
- ☐ S'inscrit au déjeuner (en sus) : 20 € TTC
- ☐ Règle la somme de € TTC à l'ordre de SAF COMMUNICATION

* Pré-inscription indispensable pour bénéficier des tarifs "adhérent SAF"

** Dans la limite des places disponibles - inscription préalable indispensable auprès du SAF Communication.

SAF